

Association mémoire de Maisnil et Hargnies



Le pensionnat d'HARGNIES

Notre jeune association s'est intéressée à l'histoire du pensionnat d'HARGNIES. Elle vous présente ici un bref résumé du livre qu'elle éditera en mai 2011.

Bon nombre d'habitants d'HARGNIES et VIEUX MESNIL connaissent « LE COUVENT » mais peu de ceux-ci savent que c'était en fait un « PENSIONNAT DE JEUNES FILLES ».

L'origine du pensionnat date du 10 octobre 1843 par la donation d'un terrain, d'un local et d'un traitement annuel par Mademoiselle DUCHAINE.

« D'après deux documents copiés sur le livre de Monsieur BLAS, alors curé d'HARGNIES, nous connaissons l'origine de la Maison, cette Maison fut achetée à Madame MAILIANT. »

Ce Pensionnat en 1850 sera cédé à la congrégation de la SAINTE UNION DES SACRES CŒURS après un legs de Mlle DUCHAINE à Sœur Joséphine COPIN.

Les bâtiments étaient situés entre HARGNIES et VIEUX MESNIL et présentaient au début du XX^e siècle une façade importante.

Ce pensionnat fonctionna de 1843 à 1907. Il fut ouvert le 12 septembre 1843 après une messe célébrée un mardi en l'église d'HARGNIES en l'honneur du Saint ESPRIT. Le Fondateur des DAMES DE LA SAINTE UNION, l'abbé DEBRABANT a prêché lors de cette messe et s'est ensuite

rendu en procession vers l'établissement pour le bénir et le confier à la Sainte VIERGE.

« Le 27 juillet 1844, le Ministre de l'Instruction Publique autorisait l'ouverture d'un pensionnat. Le 12 août 1844 le Comité d'Arrondissement fixait le nombre des pensionnaires à 14 »

De 14 en 1844 à 74 en 1902, les effectifs ont fluctué durant la vie du pensionnat et diminué à partir de 1903.

L'enseignement qui y était dispensé, comprenait les matières essentielles obligatoires. Il était d'autre part enseigné le catéchisme, la vie et la morale chrétienne.

Les années scolaires se suivent et se ressemblent selon les écrits de Sœur Marie-Louise MERESSE.

« Nous rentrions le 28 ou le 29 septembre pour ne sortir que l'avant-veille de NOËL, Nous rentrions quelques jours après le Nouvel An jusqu'au samedi Saint. La semaine Sainte nous suivions tous les offices matinaux. Pâques nous donnait 15 jours de vacances, puis 4 ou 5 jours à la Pentecôte. »

Outre l'enseignement, les Sœurs avaient la charge de l'ensemble des activités du pensionnat. Elles étaient 15 à habiter le Pensionnat en 1906. Au cimetière d'HARGNIES, en haut de l'allée centrale et à gauche du Calvaire, une sépulture entourée de pierres bleues et une stèle surmontée d'une croix témoignent du repos éternel de ces Sœurs.

La loi concernant « la séparation des églises et de l'état » est votée le 9 décembre 1905. Elle s'applique aux Quatre confessions représentées en France : le Catholicisme, les Protestants Luthériens, les Protestants Calvinistes et les Israélites.

Elle condamne le Pensionnat d'HARGNIES à la fermeture et l'ensemble des Sœurs quitte définitivement le 1er août 1907 HARGNIES pour rejoindre le Pensionnat d'AULNOIS-QUEVY « Bel-



gique ».

Le 1er août 1907 lors de la dernière remise des prix les Sœurs sont remerciées pour leur courage et leur dévouement.

L'inventaire des bâtiments avait été réalisé en 1906, le 3 octobre à 8h00 par le liquidateur M LEURELLES.

En 1908 le bâtiment a été vendu aux enchères. C'est monsieur QUEVY Adolphe, athée et entrepreneur en menuiserie qui emporte les enchères. En 1929 le 4 décembre Monsieur SAINT-HUILE relate dans un article de presse l'état de délabrement du Pensionnat d'HARGNIES.

En 1977, un couple racheta l'ensemble et fit raser ce qui restait des ruines du bâtiment principal.

Nous espérons avoir suscité votre curiosité.

Nous vous invitons à nous aider en commandant par avance l'ouvrage au prix de 15 € jusqu'au 31 mars dont la livraison interviendra début juin 2011. Le prix sera ensuite de 20 €

Le formulaire de souscription sera disponible dès janvier 2011 en Mairies d'HARGNIES et VIEUX MESNIL, sur notre site internet «<http://association-histoire-vieuxmesnil-hargnies.franceserv.com/index.html>»

et sur demande par courriel

« henry.dominic@club-internet.fr »

ou au 25 Rue de l'église 59138 VIEUX MESNIL

L'Eglise d'Hargnies du relais des trois fontaines

Monsieur le Maire d'Hargnies Raymond Jumiaux et son Conseil Municipal entreprennent des travaux dans et tout autour de l'église :

- Pose de rampes de chaque côté de l'entrée
- Rajeunissement des grilles et nettoyage de l'enclos
- Décapage des belles portes en chêne
- Peinture du porche
- Nouvelle fenêtre en chêne pour la sacristie
- Et la rénovation du calvaire en cours à la sortie du village

Après un grand nettoyage intérieur par Jeanne-Marie, Rachel, Anne-Marie, Bernadette et Jean- Claude, le samedi 9 octobre 2010 à 18 heures, les paroissiens ont pu admirer toutes ces améliorations.

A l'issue de la messe, l'Abbé Jacques Maurage a rencontré Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal à qui nous disons un grand merci ainsi qu'à Messieurs Alain Frémy, Roland Vasseux, Arthur Detourbe, Christian Mayeur et Guy Audinot qui ont participé activement à tous ces travaux difficiles.

Le relais des trois fontaines.

